

Commune de

# RONTIGNON



## PLAN LOCAL D'URBANISME

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal en date du 27 mai 2013 approuvant le plan local d'urbanisme ;

Vu la délibération du 22 mai 2014 approuvant la modification n°1 du plan local d'urbanisme.

### Orientations d'aménagement

(version consolidée au 22 mai 2014)



Agence publique de gestion locale - Service d'urbanisme intercommunal  
Maison des Communes - rues Renoir et Courteault – BP 609 - 64006 PAU CEDEX  
Téléphone 05.59.90.18.28 - Télécopie 05.59.84.59.47 – [service.urbanisme@apg164.fr](mailto:service.urbanisme@apg164.fr)

# Table des matières

<b>1.1</b>	<b>ORIENTATIONS POUR L'AMÉNAGEMENT DU SECTEUR VILCONTAL.....</b>	<b>3</b>
<b>1.2</b>	<b>ORIENTATIONS POUR L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG .....</b>	<b>6</b>
<b>1.3</b>	<b>ORIENTATIONS POUR L'AMÉNAGEMENT DU SECTEUR CAMPAGNE .....</b>	<b>8</b>
	<b>SCHÉMA DE VOIRIE DU BOURG.....</b>	<b>10</b>

Les orientations d'aménagement contenu dans le présent plan local d'urbanisme visent à favoriser un développement harmonieux des secteurs de développement urbain et à éviter les risques d'une urbanisation désorganisée.

## Schéma de voirie du bourg

Au-delà de l'aménagement d'un quartier particulier, la réflexion sur les liaisons a été conduite dans une vision d'ensemble du bourg. L'objectif est double : proposer une alternative à la RD 37 pour traverser le bourg du nord au sud et déterminer un maillage complet de liaisons douces pour aller vers le centre de vie de la commune (mairie, salle des fêtes, école, commerces...) et relier les quartiers entre eux.

